

## Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

### Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

#### Réunion du 16/03/2023 – Pôle Santé Bergère

**Participants** : Marie Jager ( Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A Paris Est) ; F. Lapierre (ADIAM) ; V. Fanget (Sophrologue) ; F. Tassin (Infirmier libéral), R. Gailhard (pédicure) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

**Excusés** : V. Roudenko-Bertin (Ostéopathe) ; G. Billard (Kinésithérapeute).

#### 1/ Debriefing de la réunion avec les associations du 9<sup>e</sup> du 09.03.2023

Suite à la réunion en visioconférence organisée, grâce à Marie-Lise Lapeyre du ...., une douzaine d'associations environ ont participé à la réunion de présentation du parcours en l'état actuel de la proposition ; associations avec lesquelles il a été possible d'échanger sur leurs activités en matière d'exercice physique ainsi que sur d'éventuelles modalités d'organisation (capacité des salles...).

Par ailleurs, un échange entre la responsable de la Maison sport santé Curial du 19<sup>e</sup>, le Dr Jager et I. Labusquière a eu lieu le 3.02.2023.

Principales conclusions de cet échange avec les associations du 9<sup>e</sup> (cf. compte-rendu de la réunion) :

- Un grand intérêt des participants à découvrir la richesse de l'offre des associations du 9<sup>e</sup>
- Un contact est pris et nombre d'entre-elles sont prêtes à participer à une réunion de présentation plus globale avec les professionnels de santé, lorsque le parcours sera finalisé ;
- La problématique centrale reste celle de la traçabilité (quitte à envisager de ne retenir in fine que les associations pouvant effectuer cette traçabilité). Sujet à évoquer avec elles ultérieurement, pour savoir a minima quantitativement le nombre de personnes âgées entrant dans le parcours qui recourent aux associations.

#### 2/ Schéma/circuit de coordination

Le travail sur le schéma/circuit de coordination a mis en évidence la nécessité de prolonger la réflexion pour compléter le parcours sur plusieurs points :

- Rôle de la CPTS dans ce parcours à préciser : rôle de l'infirmière facilitatrice à mi-temps, quand elle sera recrutée, serait d'être promotrice de la liste de travail de Terr-esante ; autre possibilité retenue par d'autres CPTS pour des parcours : le partage du territoire en 4 ou 5 micro-quartiers avec un professionnel de santé responsable libéral. A arbitrer.
- Ouverture, dans un 1<sup>er</sup> temps, seulement aux adhérents de la CPTS.
- Importance de solliciter des médecins traitants pour obtenir leur avis et leur recommandation concernant l'orientation et la prise en charge du patient.

- Comment une structure médico-sociale (ex : SSIAD) a connaissance du médecin traitant de la personne âgée qui va faire l'orientation ainsi que rédiger l'ordonnance pour le kinésithérapeute ou la maison sport santé (MSS) ?
- Retour possible vers la CPTS s'il n'y a pas de médecins traitants car cela entre dans son rôle d'en rechercher, en particulier pour les personnes âgées.
- Ajout du soin de pédicurie (qui accroît les risques de déséquilibre) qui intervient de manière complémentaire avec la kinésithérapie. La liste des professionnels de santé concernés par le dépistage (et en capacité d'effectuer le test) et l'évaluation/orientation : ajouter également les ostéopathes, ergothérapeutes, psychomotriciens.
- Il est important de prévoir le suivi, post- prise en charge par l'exercice physique.  
Ex : le circuit F. Widal : 12 séances avec souvent orientation ensuite vers MSS Curial
- Avoir connaissance des modalités d'entrées pour le circuit GYM Fernand Widal, La Maison Sport Santé du 19<sup>ème</sup> et les associations (Qui peut orienter vers ces structures ? Qui contacter ? Comment ? Avons-nous besoin de documents spécifiques ?)

Enfin, une brève présentation de l'outil Terr e-santé est faite ; elle met en exergue la difficulté que l'outil ne soit pas connecté aux logiciels métier des professionnels de santé et médico-sociaux.

- Idir Aknouche complétera le schéma du parcours avec ces premiers éléments ;
- Le schéma sera approfondi et complété par les éléments manquants lors de la prochaine réunion du groupe de travail ; il nécessitera également les remarques de médecins généralistes.

Enfin, s'agissant de la réalisation d'un flyer de présentation du parcours pour communiquer auprès des patients via les professionnels de santé, une première mouture a été réalisée par un sous-groupe de travail (Vladimir Roudenko-Bertin, Valérie Fanget, Idir Aknouche et I. Labusquière).

Le document a été brièvement présenté pour la réunion avec les associations et devra être amendé à l'issue du travail complémentaire effectué sur le parcours.

Enfin, à garder en mémoire :

- Réflexion sur l'organisation d'une **soirée pluriprofessionnelle sur la thématique de la « Fragilité motrice de la personne âgée », en avril 2023**. Contenu et orateurs intervenant sont à définir. Communication pour invitations : mailing CPAM aux professionnels de santé du 9<sup>e</sup>, adhérents de la CPTS Paris Neuf ; réseau de la M2A Paris Nord Est...
- Organisation par Marie Jager pour le groupe de travail d'une **visite**, entre midi et 2h, **de la salle du Circuit Gym de Ferdinand Widal** (parcours d'exercices physiques adapté aux personnes âgées sur des machines spécifiques, pour travailler l'équilibre, l'endurance et la musculation).

Pour mémoire également, répartition des groupes de travail :

- Groupe « Parcours Fragilité motrice de la personne âgée » : Mr Boulemia, Georges Billard, Christian Boss, Hervé Humblot, Marie Jager.
- Groupe IDEC : Thibault Bellier, Mr Boulemia, Frédérique Lapierre, Florian Tassin, Marie Jager.

**La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu le 18 avril 2023 à 18h30 au Pôle Santé Bergère.**